Responsabilité des Administrateurs et Dirigeants

Les poursuites devant les tribunaux ne cessent d'augmenter, la loi imposant des obligations aux administrateurs et aux dirigeants de "personnes morales" comme les sociétés et les compagnies.

Ces gestionnaires peuvent être poursuivis personnellement pour les actes posés et les décisions prises dans l'exercice de leurs fonctions, particulièrement lorsqu'ils siègent à un conseil d'administration ou agissent comme dirigeants d'une entreprise. Le risque découlant autant de leurs actions que de leur inaction.

Protégez vos intérêts et ceux de votre entreprise, contactez votre courtier. Il est le spécialiste qui vous aide à élaborer soigneusement un programme d'assurance et vous fait profiter de l'expertise de nos assureurs .

Tous droits réservés InterGroupe Assurances